

REGLEMENT JEU CONCOURS 1 LAPONIE

Du 12 octobre au 24 décembre 2021

ARTICLE 1 - ORGANISATION

La Société EPSE JouéClub, dont le siège social se situe au 26, rue Roger Touton, 33300 BORDEAUX-Nord organise du 12 octobre au 24 décembre 2021 inclus, un jeu gratuit sans obligation d'achat.

ARTICLE 2 - PARTICIPATION AU JEU

Ce jeu est relayé sur le catalogue Noël JouéClub 2021, disponible dans les magasins JouéClub. Les participants doivent impérativement télécharger l'application JouéClub depuis un smartphone ou une tablette pour participer au jeu-concours. Les participants doivent retrouver 6 rennes cachés en réalité augmentée dans le catalogue.

Le jeu se déroule suivant les modalités ci-dessous :

- 1) Les participants doivent flasher soit la page 6, soit un renne caché en réalité augmentée dans le catalogue.
- 2) Ils doivent renseigner leur coordonner et valider les CGUs dans le formulaire de contact.
- 3) Ils doivent écouter les histoires audios pour accéder à 6 indices. Les histoires sont disponibles au début des 16 Club du catalogue (le numéro de chaque club est indiqué sur le sommaire).
- 4) Ils doivent trouver et scanner les 6 pages où les 6 rennes sont cachés (1 par page), grâce à l'application JouéClub en s'aidant des 6 indices. Une fois trouvés, ils doivent cliquer sur chaque renne pour les enregistrer et valider leur participation.

ARTICLE 3 -DOTATION

3.1 La dotation concernée gagnée est :

1 séjour de 4 jours et 3 nuits en Laponie pour 4 personnes (2 adultes et 2 enfants de -12 ans)	1 séjour	Valeur : 5000€
--	----------	----------------

3.2 Il s'agit d'1 gagnant :

Minimum 1 personne de plus de 18 ans par chambre pour le séjour.

Le séjour comprend trois nuitées en formule complète sur la base de 4 personnes et incluant au moins un adulte + le vol A/R Paris/Rovaniemi + le transfert A/R aéroport/hébergement. Les frais de déplacements et de restauration A/R pour se rendre du domicile à l'aéroport ne sont pas inclus.

Ce séjour est proposé aux dates préalablement définies entre le 05/02/2022 et le 07/03/2022. Dans le cas où sur les dates proposées, les places ne seraient plus disponibles dans l'hébergement sélectionné ou sur la compagnie aérienne, JouéClub se réserve le droit de décaler les dates du voyage entre décembre 2022 et février 2023.

E.P.S.E Groupement d'Achat

Siège social : 26 rue Roger Touton 33300 BORDEAUX Nord – Adresse postale Cidex 36 – 33083 Bordeaux Cedex
SA Coopérative à capital variable – SIRET 457 207 249 00014 – Code APE 511 U

3.3 Situation sanitaire lors du voyage :

Les conditions d'entrée, de sortie ou de transit dans les pays évoluent régulièrement en raison de l'épidémie de Covid 19. Les participants au voyage devront respecter la réglementation sanitaire en vigueur lors des dates du séjour dans les pays respectifs de départ, d'arrivée ou de transit.

ARTICLE 4 - MODALITES D'INSCRIPTION

L'inscription au tirage au sort se fera sous conditions d'avoir rempli le formulaire de contact ET d'avoir retrouvé les 6 rennes cachés dans les pages du catalogue entre le **12 octobre et le 24 décembre 2021** inclus. Un seul gagnant sera déclaré pour gagner le séjour.

ARTICLE 5 - DESIGNATION DES GAGNANTS

Le tirage au sort s'effectuera par un huissier la semaine du **03 janvier 2022**. Le participant gagnant sera contacté par JouéClub la semaine du **03 janvier 2022** afin de lui faire parvenir le bon de voyage soit par :

- Envoi postal
- Par courriel

ARTICLE 6 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'opération est réservée aux personnes résidant en France Métropolitaine, en Belgique, à Monaco et dans les Drom-Com, sauf membres de la société organisatrice et des sociétés participantes (parents alliés et personnel). Toute participation de personne mineure est subordonnée à l'autorisation des parents. Il n'est admis qu'une seule participation par foyer.

ARTICLE 7 - RESPONSABILITE DE LA SOCIETE ORGANISATRICE

Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité si, en cas de force majeure ou d'événement indépendant de leur volonté, ils étaient amenés à annuler le présent jeu, à l'écourter, le proroger, le reporter ou à en modifier les conditions et le retrait.

Leur responsabilité ne saurait être non plus recherchée à raison de tout dommage de quelque nature qui pourrait survenir au gagnant pendant la jouissance de sa dotation.

ARTICLE 8 - INFORMATIONS NOMINATIVES

La dotations mise en jeu ne peuvent être ni échangée, ni remplacée, ni faire l'objet d'une contrepartie financière. La société JouéClub gardera les coordonnées des gagnants/participants pour leur faire éventuellement parvenir des informations sur ses produits.

Le gagnant et participant dispose cependant d'une faculté d'opposition. Le gagnant disposera d'un libre droit d'accès et de modification prévue par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Il est conseillé de ne pas amener des enfants de moins de 3 ans étant donné les très froides températures en Laponie.

E.P.S.E Groupement d'Achat

Siège social : 26 rue Roger Touton 33300 BORDEAUX Nord – Adresse postale Cidex 36 – 33083 Bordeaux Cedex
SA Coopérative à capital variable – SIRET 457 207 249 00014 – Code APE 511 U

ARTICLE 9 - ACCEPTATION DU REGLEMENT

La participation à ce jeu implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

ARTICLE 10 - LITIGES

10.1 Toute contestation ou réclamation relative à ce jeu-concours devra être formulée par écrit et adressée à JouéClub, dont l'adresse postale est précisée au sein de l'article 1^{er} du présent règlement.

10.2 La Société Organisatrice tranchera toute question relative à l'application du présent règlement, dans le respect de la législation française. Ses décisions seront sans appel.

10.3 Tout différend né à l'occasion de ce jeu-concours fera l'objet d'une tentative de règlement amiable.

10.4 A défaut d'accord, le litige sera soumis aux juridictions françaises compétentes dont dépend le siège social de la Société Organisatrice, sauf dispositions d'ordre public contraires. Aucune contestation ne sera plus recevable un mois après la clôture du jeu-concours, soit le 24/01/2022 au plus tard.

ARTICLE 11 - DEPOT DU REGLEMENT

Le présent règlement sera mis en ligne et consultable en ligne gratuitement sur le site internet www.joueclub.fr

E.P.S.E Groupement d'Achat

Siège social : 26 rue Roger Touton 33300 BORDEAUX Nord – Adresse postale Cidex 36 – 33083 Bordeaux Cedex
SA Coopérative à capital variable – SIRET 457 207 249 00014 – Code APE 511 U

REGLEMENT JEU CONCOURS 2 LAPONIE

Du 1^{er} au 30 novembre 2021

ARTICLE 1 - ORGANISATION

La Société EPSE JouéClub, dont le siège social se situe au 26, rue Roger Touton, 33300 BORDEAUX-Nord organise du 1^{ER} au 30 novembre 2021 inclus, un jeu avec obligation d'achats.

ARTICLE 2 - PARTICIPATION AU JEU

Ce jeu est relayé exclusivement dans les magasins JouéClub. Les participants en magasin doivent impérativement présenter leur carte de fidélité JouéClub (Carte Magique) à la caisse et acheter 50€ minimum de produits en une seule fois en magasin, et accepter la participation au tirage au sort en l'indiquant au vendeur lors du passage caisse.

ARTICLE 3 -DOTATION

3.1 La dotation concernée gagnée est :

1 séjour de 4 jours et 3 nuits en Laponie pour 4 personnes (2 adultes et 2 enfants de -12 ans)	1 séjour	Valeur : 5000€
--	----------	----------------

3.2 Il s'agit d'1 gagnant :

Minimum 1 personne de plus de 18 ans par chambre pour le séjour.

Le séjour comprend trois nuitées en formule complète sur la base de 4 personnes et incluant au moins un adulte + le vol A/R Paris/Rovaniemi + le transfert A/R aéroport/hébergement. Les frais de déplacements et de restauration A/R pour se rendre du domicile à l'aéroport ne sont pas inclus.

Ce séjour est proposé aux dates préalablement définies entre le 05/02/2022 et le 07/03/2022. Dans le cas où sur les dates proposées, les places ne seraient plus disponibles dans l'hébergement sélectionné ou sur la compagnie aérienne, JouéClub se réserve le droit de décaler les dates du voyage entre décembre 2022 et février 2023.

3.3 Situation sanitaire lors du voyage :

Les conditions d'entrée, de sortie ou de transit dans les pays évoluent régulièrement en raison de l'épidémie de Covid 19. Les participants au voyage devront respecter la réglementation sanitaire en vigueur lors des dates du séjour dans les pays respectifs de départ, d'arrivée ou de transit.

E.P.S.E Groupement d'Achat

Siège social : 26 rue Roger Touton 33300 BORDEAUX Nord – Adresse postale Cidex 36 – 33083 Bordeaux Cedex
SA Coopérative à capital variable – SIRET 457 207 249 00014 – Code APE 511 U

ARTICLE 4 - MODALITES D'INSCRIPTION

L'inscription au tirage au sort se fera automatiquement via la carte de fidélité JouéClub (Carte Magique) des participants entre le **01 et 30 novembre 2021** inclus, dès 50€ d'achats en magasin en une seule fois. Un seul gagnant sera déclaré pour gagner le séjour.

ARTICLE 5 - DESIGNATION DES GAGNANTS

Le tirage au sort s'effectuera par un huissier la semaine du **13 décembre 2021**. Le participant gagnant sera contacté par JouéClub la semaine du **20 décembre 2021** afin de lui faire le bon de voyage soit par :

- Envoi postal
- Par courriel

ARTICLE 6 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'opération est réservée aux personnes résidant en France Métropolitaine, en Belgique, à Monaco et dans les Drom-Com, sauf membres de la société organisatrice et des sociétés participantes (parents alliés et personnel). Toute participation de personne mineure est subordonnée à l'autorisation des parents. Le jeu n'est pas soumis à une limite de participation par foyer.

ARTICLE 7 - RESPONSABILITE DE LA SOCIETE ORGANISATRICE

Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité si, en cas de force majeure ou d'événement indépendant de leur volonté, ils étaient amenés à annuler le présent jeu, à l'écourter, le proroger, le reporter ou à en modifier les conditions et le retrait.

Leur responsabilité ne saurait être non plus recherchée à raison de tout dommage de quelque nature qui pourrait survenir au gagnant pendant la jouissance de son lot.

ARTICLE 8 - INFORMATIONS NOMINATIVES

Les dotations mises en jeu ne peuvent être ni échangées, ni remplacées, ni faire l'objet d'une contrepartie financière. La société JouéClub gardera les coordonnées des gagnants/participants pour leur faire éventuellement parvenir des informations sur ses produits.

Le gagnant et participant dispose cependant d'une faculté d'opposition. Le gagnant disposera d'un libre droit d'accès et de modification prévue par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Il est conseillé de ne pas amener des enfants de moins de 3 ans étant donné les très froides températures en Laponie.

ARTICLE 9 - ACCEPTATION DU REGLEMENT

La participation à ce jeu implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

ARTICLE 10 - LITIGES

E.P.S.E Groupement d'Achat

Siège social : 26 rue Roger Touton 33300 BORDEAUX Nord – Adresse postale Cidex 36 – 33083 Bordeaux Cedex
SA Coopérative à capital variable – SIRET 457 207 249 00014 – Code APE 511 U

10.1 Toute contestation ou réclamation relative à ce jeu-concours devra être formulée par écrit et adressée à JouéClub, dont l'adresse postale est précisée au sein de l'article 1^{er} du présent règlement.

10.2 La Société Organisatrice tranchera toute question relative à l'application du présent règlement, dans le respect de la législation française. Ses décisions seront sans appel.

10.3 Tout différend né à l'occasion de ce jeu-concours fera l'objet d'une tentative de règlement amiable.

10.4 A défaut d'accord, le litige sera soumis aux juridictions françaises compétentes dont dépend le siège social de la Société Organisatrice, sauf dispositions d'ordre public contraires. Aucune contestation ne sera plus recevable un mois après la clôture du jeu-concours, soit le 30/12/2021 au plus tard.

ARTICLE 11 - DEPOT DU REGLEMENT

Le présent règlement sera mis en ligne et consultable en ligne gratuitement sur le site internet www.joueclub.fr

E.P.S.E Groupement d'Achat

Siège social : 26 rue Roger Touton 33300 BORDEAUX Nord – Adresse postale Cidex 36 – 33083 Bordeaux Cedex
SA Coopérative à capital variable – SIRET 457 207 249 00014 – Code APE 511 U

REGLEMENT JEU CONCOURS 3 LAPONIE

Du 1^{er} au 24 décembre 2021

ARTICLE 1 - ORGANISATION

La Société EPSE JouéClub, dont le siège social se situe au 26, rue Roger Touton, 33300 BORDEAUX-Nord organise du 1^{ER} au 24 décembre 2021 inclus, un jeu gratuit sans obligation d'achat.

ARTICLE 2 - PARTICIPATION AU JEU

Ce jeu est véhiculé en magasin, sur le catalogue Noël JouéClub 2021 ainsi que sur le site www.joueclub.fr. Pour participer au tirage au sort et gagner la dotation, les participants doivent jouer à au moins un jeu entre le 1^{er} et le 24 décembre 2021 inclus. Les modalités sont les suivantes :

- 1) Les participants jouent au jeu du jour sur le Calendrier de l'Avent sur www.joueclub.fr, ou via un QR code présent en magasin, ou via l'application JouéClub (afin d'être redirigé vers le site joueclub).
- 2) Ils doivent renseigner leur coordonner et valider les CGUs dans le formulaire de contact.
- 3) Chaque participant ayant participé au jeu du jour est enregistré pour le tirage au sort. Les participants peuvent jouer tous les jours pour augmenter leur chance.
- 4) En bonus, chaque jour, 5 participants se verront remettre une surprise JouéClub.

ARTICLE 3 -DOTATION

3.1 La dotation concernée gagnée est :

1 séjour de 4 jours et 3 nuits en Laponie pour 4 personnes (2 adultes et 2 enfants de -12 ans)	1 séjour	Valeur : 5000€
--	----------	----------------

3.2 Il s'agit d'1 gagnant :

Minimum 1 personne de plus de 18 ans par chambre pour le séjour.

Le séjour comprend trois nuitées en formule complète sur la base de 4 personnes et incluant au moins un adulte + le vol A/R Paris/Rovaniemi + le transfert A/R aéroport/hébergement. Les frais de déplacements et de restauration A/R pour se rendre du domicile à l'aéroport ne sont pas inclus.

Ce séjour est proposé aux dates préalablement définies entre le 05/02/2022 et le 07/03/2022. Dans le cas où sur les dates proposées, les places ne seraient plus disponibles dans l'hébergement sélectionné ou sur la compagnie aérienne, JouéClub se réserve le droit de décaler les dates du voyage entre décembre 2022 et février 2023.

E.P.S.E Groupement d'Achat

Siège social : 26 rue Roger Touton 33300 BORDEAUX Nord – Adresse postale Cidex 36 – 33083 Bordeaux Cedex
SA Coopérative à capital variable – SIRET 457 207 249 00014 – Code APE 511 U

3.3 Situation sanitaire lors du voyage :

Les conditions d'entrée, de sortie ou de transit dans les pays évoluent régulièrement en raison de l'épidémie de Covid 19. Les participants au voyage devront respecter la réglementation sanitaire en vigueur lors des dates du séjour dans les pays respectifs de départ, d'arrivée ou de transit.

ARTICLE 4 - MODALITES D'INSCRIPTION

En ce qui concerne la participation sur le site www.joueclub.fr, ou en magasin via le QR code, ou via l'application JouéClub, le tirage au sort interviendra parmi tous les participants journaliers entre le 1^{er} et le 24 décembre 2021 inclus. Un seul gagnant sera déclaré pour gagner le séjour.

ARTICLE 5 - DESIGNATION DES GAGNANTS

Le tirage au sort s'effectuera par un huissier la semaine du 03 janvier 2022. Le participant gagnant sera contacté par JouéClub la semaine du 10 janvier 2022 afin de lui faire parvenir le bon de voyage soit par :

- Envoi postal
- Par courriel

ARTICLE 6 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'opération est réservée aux personnes résidant en France Métropolitaine, en Belgique, à Monaco et dans les Drom-Com, sauf membres de la société organisatrice et des sociétés participantes (parents alliés et personnel). Toute participation de personne mineure est subordonnée à l'autorisation des parents. Le jeu n'est pas soumis à une limite de participation par foyer.

ARTICLE 7 - RESPONSABILITE DE LA SOCIETE ORGANISATRICE

Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité si, en cas de force majeure ou d'événement indépendant de leur volonté, ils étaient amenés à annuler le présent jeu, à l'écourter, le proroger, le reporter ou à en modifier les conditions et le retrait.

Leur responsabilité ne saurait être non plus recherchée à raison de tout dommage de quelque nature qui pourrait survenir au gagnant pendant la jouissance de son lot.

ARTICLE 8 - INFORMATIONS NOMINATIVES

Les dotations mises en jeu ne peuvent être ni échangées, ni remplacées, ni faire l'objet d'une contrepartie financière. La société JouéClub gardera les coordonnées des gagnants/participants pour leur faire éventuellement parvenir des informations sur ses produits.

Le gagnant et participant dispose cependant d'une faculté d'opposition. Le gagnant disposera d'un libre droit d'accès et de modification prévue par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

E.P.S.E Groupement d'Achat

Siège social : 26 rue Roger Touton 33300 BORDEAUX Nord – Adresse postale Cidex 36 – 33083 Bordeaux Cedex
SA Coopérative à capital variable – SIRET 457 207 249 00014 – Code APE 511 U

Il est conseillé de ne pas amener des enfants de moins de 3 ans étant donné les très froides températures en Laponie.

ARTICLE 9 - ACCEPTATION DU REGLEMENT

La participation à ce jeu implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

ARTICLE 10 - LITIGES

10.1 Toute contestation ou réclamation relative à ce jeu-concours devra être formulée par écrit et adressée à JouéClub, dont l'adresse postale est précisée au sein de l'article 1^{er} du présent règlement.

10.2 La Société Organisatrice tranchera toute question relative à l'application du présent règlement, dans le respect de la législation française. Ses décisions seront sans appel.

10.3 Tout différend né à l'occasion de ce jeu-concours fera l'objet d'une tentative de règlement amiable.

10.4 A défaut d'accord, le litige sera soumis aux juridictions françaises compétentes dont dépend le siège social de la Société Organisatrice, sauf dispositions d'ordre public contraires. Aucune contestation ne sera plus recevable un mois après la clôture du jeu-concours, soit le 24/01/2022 au plus tard.

ARTICLE 11 - DEPOT DU REGLEMENT

Le présent règlement sera mis en ligne et consultable en ligne gratuitement sur le site internet www.joueclub.fr

E.P.S.E Groupement d'Achat

Siège social : 26 rue Roger Touton 33300 BORDEAUX Nord – Adresse postale Cidex 36 – 33083 Bordeaux Cedex
SA Coopérative à capital variable – SIRET 457 207 249 00014 – Code APE 511 U